

Séance ordinaire du 10 août 1842

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **1 (1842-1846)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. *Béranger* présente quelques observations faites sur des animaux domestiques et particulièrement sur plusieurs espèces d'oiseaux en liberté, dans le but d'étudier la manière dont leur instinct respectif pressent une éclipse de soleil, et si les circonstances qui accompagnent ce pressentiment sont semblables à celles occasionnées ou par l'approche d'un orage ou par l'arrivée de la nuit.

M. *Béranger* croit pouvoir conclure de ses recherches, que les animaux en liberté sont affectés comme ils le sont à l'approche d'un orage. Les observations ont porté sur les animaux suivants : lapins, cochons d'Inde, hérissons, poules, canards, pies, geais, serins, hirondelles, moineaux, pinsons, grenouilles et poissons.

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOUT 1842.

Présidence de M. Wartmann.

M. *le Président* donne lecture d'une lettre du Révérend Père Grégoire Girard, de Fribourg, qui accompagne une brochure de M. Edouard Seguin, *sur la théorie et la pratique de l'éducation des enfants arriérés et des idiots*.

M. *le Président* dépose, de la part de M. Naaz, avocat à Chambéry, un mémoire imprimé, intitulé : *Description et usage du géonazifère*, nouvelle machine propre au transport des terres, principalement dans les pays montueux. — M. Victor Creux est prié de faire un rapport sur cette communication.

M. *le Président* lit une lettre de M. Guillory aîné, président du Congrès des vigneron et des fabricants de cidre français, dont la première session aura lieu à Angers. A cette lettre est

jointe l'indication des principales questions qui seront traitées. La Société décide de communiquer ces pièces à la Société Vaudoise d'Agriculture, et de faire connaître par la voie des journaux l'existence du Congrès.

M. *Buttin* adresse la *note* suivante pour faire suite à celle qu'il a lue dans la séance du 23 Février dernier, *sur l'emploi de la tourbe*. (Bulletin, p. 40.)

« Les divers emplois de la tourbe ne sont point chose nouvelle, et la plupart des propriétés de cette substance sont dès longtemps connues et mises à profit.

» M. De la Planche constatait en 1787 la supériorité de son charbon sur celui de bois, et indiquait une sorte de fourneau pour le carboniser.

» En 1788, MM. Ribeaucourt et Rolland De la Platière, et en 1789, M. de Bullion, indiquaient son emploi comme engrais, soit seule, soit mélangée avec des substances animales, et appuyaient leurs indications par des résultats obtenus.

» A cette même époque on préconisait la poudre d'os pour les mêmes usages, ainsi que divers mélanges et combinaisons auxquels il ne manquait guères que le nom de Jauffret, pour ressembler en tous points aux produits de son procédé *nouveau*.

» Et cependant, combien de temps ne s'est pas écoulé dès lors avant la mise en pratique de ces choses bien connues, si faciles et si avantageuses !

» Ainsi, au risque de tomber dans d'ennuyeuses redites, nous reviendrons sur ce sujet, parce qu'il est important et qu'on ne peut trop populariser des notions de cette nature.

» Il paraît que les auteurs précités ne se rendaient pas exactement compte des causes de stérilité ou de fertilité de la

tourbe dans les diverses circonstances où elle peut se trouver ; mais leurs observations les ont amenés à des résultats auxquels il ne manquait que de former la base d'une théorie, qui eût différé bien peu de celles émises par les savants modernes sur cette matière.

» Les cendres de tourbe étaient reconnues comme très-profitables sur les prairies marécageuses. Leur composition explique bien cette propriété.

» Quant à la tourbe en nature, on trouvait plus profitable de l'employer après l'avoir laissée en tas pendant six mois, pour l'amener dans un *certain état de putréfaction*, ou bien on la mélangeait avec d'autres engrais animaux, afin d'atteindre plus promptement le résultat désiré *et d'achever l'ouvrage de la nature en excitant une nouvelle fermentation qui la mette dans l'état de putréfaction qui est nécessaire pour convertir en engrais les corps organisés.*

» M. de Perthuis, en 1789, conseilla l'usage des tourbes *crues*, répandues sur les terres, ou mieux *des tourbes dont on a avancé la maturité en les tirant l'été et ne les employant que le printemps suivant.* Les cultures sur lesquelles ont porté ses expériences sont : la luzerne, le trèfle, le sainfoin, le blé, le froment, les bisailles d'hiver et de printemps, et enfin la vigne ; mais dans ce dernier cas, il en mettait une quantité plus considérable, à cause de la profondeur des racines ; *mais alors l'engrais sera pour plusieurs années.*

» Voilà, ce nous semble, indépendamment des observations récentes que nous avons citées (Bulletin N^o. II, p. 40), de quoi faire autorité auprès des gens dont la confiance ne serait pas encore acquise à la cause des tourbes.

» L'éloignement des tourbières est un empêchement insurmontable à l'emploi de leurs produits en agriculture ; toute-

fois ils peuvent bien être transportés, à quelques lieues de distance, lorsqu'on saura en tirer le parti le plus convenable, • surtout dans les contrées de notre pays où le fumier est rare et cher.

» Les voisins seuls des bassins à tourbe pourront l'employer comme amendement des sols dans des proportions un peu larges.

» Nous pensons que le meilleur moyen consisterait à extraire les tourbes, en faisant peu à peu des frais d'assainissement pour les marais ; à les mettre en tas en automne, pour les répandre sur les terres au printemps.

» Si, au lieu de les employer pures, on veut obtenir un produit bien plus profitable, quoique un peu plus coûteux, on fera des tas composés de couches alternatives de tourbe et d'autres engrais, dans la proportion d'un dixième environ de ces derniers, on arrosera le tas avec des eaux de fumier ou de fosses d'aisances; on pourrait y répandre du sang de boucherie, près des villes, des produits de fosses d'aisances et des urines, qu'on peut se procurer abondamment et à bas prix. Si l'on manquait de ces substances, on pourrait employer de la chaux, des cendres ou tel autre produit alcalin, qui puisse amener une décomposition de la matière carbonneuse de la tourbe. Dans les endroits où l'on a de la tourbe fibreuse et légère, on pourrait en faire fouler une partie dans les étables, sous les pieds des bestiaux.

» Comme on le voit, l'agriculteur aura le choix entre de nombreux moyens de préparer son engrais de tourbe, et pourra adopter celui qui lui paraîtra le plus commode et le mieux approprié à ses circonstances.

» Nous ne pensons pas comme M. Jauffret, qu'il soit bon

et profitable de préparer cet engrais en douze jours, bien qu'au bout de peu de temps la tourbe soit transformée en engrais; l'agriculteur intelligent doit, au contraire, employer aux soins de cette préparation les moments perdus, l'époque où les charriages lui sont peu coûteux et plus faciles, et les débris organiques qu'il peut se procurer à la longue et à peu de frais. Nous estimons d'ailleurs qu'il est amplement suffisant de renouveler son tas au printemps et en automne, deux époques où l'on fait usage des engrais, et cela d'autant mieux qu'avec le procédé que nous indiquons on peut s'en procurer des quantités très-considérables.

» *P.S.* On nous objectera peut-être le prix élevé de la tourbe et la difficulté de s'en procurer; ce seraient des erreurs qu'il importe de détruire. Aux abords des tourbières, il est peu de voisins qui ne soient propriétaires d'une plus ou moins grande étendue de terrains dans lesquels il est convenable de creuser des fossés. Dans les tourbières exploitées comme combustible il est encore une masse considérable de tourbe en débris et de peu de valeur, dont on ne tire presque aucun parti sur place.

» D'ailleurs, les terrains de cette nature sont d'une très-petite valeur comparative, et il est facile d'en acquérir à peu de frais. En définitive, si les procédés que nous recommandons venaient à être adoptés généralement, les débris de tourbe sur le marais prendraient une valeur proportionnée à leur utilité et à leur abondance, nouvelle source de produits, et pour l'acheteur et pour le vendeur, à laquelle l'agriculture ne peut que gagner. »